



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-110931>

Département(s) de publication : **49, 44, 85, 79**

Annonce n° **24-110931**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Groupement de commandes Ville de Cholet / Cholet Agglomération / CIAS du Choletais / Cholet Sports Loisirs

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21490099500017

**Ville** : Cholet

**Code postal** : 49300

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : Ville de Cholet

**Département(s) de publication** : 49, 44, 85, 79

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024\_VdC\_dératisat\_désinsect

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service Marchés-Contrats

**Adresse mail du contact** : Marches-contrats@choletagglomeration.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 244092690

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les concurrents joindront impérativement à l'appui de leur offre les renseignements et formalités prévus aux articles R.2143-3 à R.2143-15 du Code de la commande publique et précisés dans le règlement de la consultation.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 04/11/2024 à 12:15

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Oui

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Ville de Cholet / Cholet Agglomération / CIAS du Choletais / Cholet Sports Loisirs

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** DERATISATION ET DESINSECTISATION DES LOCAUX (2025-2028) - GROUPEMENT DE COMMANDES

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90923000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la mise en place et le suivi d'un plan de dératisation et de désinsectisation des locaux pour les années 2025 à 2028, des restaurants scolaires publics de la Ville de Cholet, des sites de Cholet Animation Enfance de la Ville de Cholet et de sa commune associée, des EHPAD, des résidences autonomes et des maisons d'animation du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais, des Halles de la Ville de Cholet, du centre technique des déchets de Cholet Agglomération et des différents sites de Cholet Sports Loisirs. L'objectif est de prévenir la présence des nuisibles et de procéder à leur destruction en cas de présence par la mise en oeuvre de moyens curatifs adaptés. La consultation intègre quatre prestations supplémentaires éventuelles dont les caractéristiques sont indiquées au règlement de la consultation. Les candidats doivent répondre aux P.S.E. obligatoires, sous peine de rejet de leur offre. La collectivité se réserve la possibilité de retenir, ou non, une ou plusieurs P.S.E.. L'accord-cadre débutera au 1er janvier 2025 pour les EHPAD, les résidences autonomes et les maisons d'animation du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais ainsi que pour les Halles de la Ville de Cholet et pour Cholet Sports Loisirs (sauf pour la dératisation du parc de La Meilleraie). Il débutera à compter du 1er avril 2025 pour les locaux du centre technique des déchets de Cholet Agglomération et à compter du 1er janvier 2026 pour les restaurants scolaires, le Centre d'Animation Enfance et pour la dératisation du parc de La Meilleraie de Cholet Sports Loisirs.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Cholet

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans montant minimum et avec montant maximum. Le montant des prestations est susceptible de varier dans les limites suivantes : Montants maximums HT pour la période initiale (2 ans) Ville de Cholet : 11 000 euro (s) ; Cholet Agglomération : 2 625 euro(s) ; CIAS : 20 000 euro(s) ; Cholet Sports Loisirs : 6 000 euro(s) Montants maximums HT pour chaque période suivante (1 an) Ville de Cholet : 10 000 euro(s) ; Cholet Agglomération : 1 500 euro(s) ; CIAS :10 000 euro(s) ; Cholet Sports Loisirs : 3 500 euro(s) Motifs d'exclusion : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 01/10/2024